



Ordre des géologues
du Québec

Évaluation des compétences contextuelles

CC8 : Contrôler les paramètres géoscientifiques lors de la mise en place et du suivi des mesures et des actions

Ce formulaire doit être complété par le maître de stage qui le remet au stagiaire. Le stagiaire est responsable de le consigner au Portfolio et de le transmettre à l'Ordre avec le rapport de stage.

Objet du formulaire

Ce formulaire vise à documenter l'acquisition d'une compétence contextuelle durant le stage par un candidat au permis de géologue.

Obligations règlementaires

Le règlement stipule que « *Le stage vise l'atteinte de l'autonomie professionnelle requise pour exercer la profession de géologue. Il doit permettre de mettre en pratique les connaissances théoriques et techniques acquises par la formation en géologie et comporter l'accomplissement des activités suivantes :*

- 1° la collecte et l'analyse de données géologiques;
- 2° la gestion et l'animation d'une équipe de travail;
- 3° la gestion de projets, incluant ses aspects financiers;
- 4° la communication écrite et orale liée à l'exercice de la profession auprès d'une administration, des pairs ou du public. »

Instrumentation

Pour aider et équiper le stagiaire dans son développement professionnel, divers instruments ont été préparés afin de faciliter la planification des activités de développement ainsi que l'inventaire et la confirmation des compétences atteintes.

Le présent formulaire est conçu pour permettre au maître de stage d'évaluer et constater les progrès du stagiaire vers l'atteinte des objectifs de développement d'une compétence contextuelle (CC), d'émettre des recommandations au stagiaire pour la suite de son apprentissage de la profession et d'expliquer à l'Ordre pourquoi l'évaluation d'un élément de compétence est non-applicable pour cette période, le cas échéant.

Instructions au maître de stage

Ce formulaire est construit pour en permettre l'utilisation avec ADOBE READER, un logiciel gratuit, les choix de réponse et les zones de texte sont de ce fait préprogrammés. Veuillez compléter le formulaire en utilisant ADOBE READER pour en sauvegarder une version électronique à fournir avec le rapport de stage, l'imprimer et la signer, puis transmettre le tout au stagiaire.

Veuillez consulter le tableau «CRITÈRES, INDICATEURS, ACTIONS ET DOCUMENTS» des niveaux 1 ou 2 de la compétence visée pour faire votre évaluation.

Veuillez lire attentivement et comprendre chaque énoncé «INDICATEUR» de niveaux 1 ou 2 en complétant ce formulaire. Par défaut, les réponses préprogrammées sont «non-applicable» (na). Vous avez 3 options de réponse:

- 1) Choisissez «OUI» si l'ensemble des «ACTIONS» (du Tableau) ont été réalisées et les «DOCUMENTS» produits sous votre supervision selon l'«INDICATEUR» attendu pour l'élément de compétence; libre à vous d'ajouter un commentaire positif pour votre stagiaire (dans la zone de texte); un commentaire à l'intention de l'Ordre n'est pas requis.
- 2) Choisissez «NON» si l'élément de compétence n'est pas complètement acquis (ce n'est pas une faute, un stagiaire a 36 mois au moins pour acquérir des compétences) et vous écrivez un mot de rétroaction à l'intention du stagiaire.
- 3) Choisissez «na» si aucune activité reliée à cet élément de compétence n'a été réalisée durant la période de stage; vous devez alors expliquer pourquoi.

NOTE : Vous reporterez le sommaire de vos évaluations au formulaire J11-Rapport afin d'indiquer clairement si une compétence contextuelle donnée est en cours d'apprentissage ou acquise.

Use of this form

This form is meant to document development of a contextual competence during the training period by a candidate to the Geologist's permit.

Regulatory requirements

The regulations state that: "The training period aims at developing the professional autonomy needed to practise the profession of geologist. To that end, it must enable to trainee to apply the theoretical knowledge and techniques acquired during his or her studies in geology and must include the following activities:

- 1° geological data gathering and analysis;
- 2° management and leadership of a work team;
- 3° project management, including financial aspects;
- 4° written and oral communication, with an administration, peers or the public, related to the practice of the profession."

Instrumentation

With the objective of providing the trainee with useful tools for professional development, various instruments were created so as to facilitate planning of development activities plus the inventory and confirmation of acquired competencies.

The present form is designed to allow the training supervisor to evaluate and note his/her trainee's progress towards development objectives regarding a contextual competency (CC), to provide recommendations to the trainee for pursuing his/her apprenticeship of the profession, and to explain, if applicable, why the evaluation of a competency element is non-applicable for this training period.

Instruction to the training supervisor

This form is built so as to be filled out using ADOBE READER, free software, available selections of responses are therefore preprogrammed. Fill out the form using ADOBE READER and save an electronic version to be submitted with the periodic training report, print a copy and sign it, and give both the file and hard copy to your trainee.

Please refer to the table «CRITERIA, INDICATORS, ACTIONS AND DOCUMENTS» of level 1 or 2 for the chosen competence in order to provide your evaluation.

Please carefully read and understand each «INDICATOR» statement of level 1 or 2 when completing this form. By default, all preprogrammed answers are «Non applicable» (na). You have 3 options for answers:

- 1) Choose «YES» if, on the whole, the «ACTIONS» (in Table) were conducted, and «DOCUMENTS» produced, under your supervision, according to the expected «INDICATOR» for the element of competency; feel free to add a positive comment for your trainee (in the text zone); your comments need not be addressed at the Ordre;
- 2) Choose «NO» if the element of competency is not fully acquired (this is by no means a fault, a trainee has at least 36 months to acquire competencies), and you write a retroaction for the trainee.
- 3) Choose «na» if no activity related to the element of competency was conducted during the training period; and you must then explain why.

NOTE: You will report the summary of your evaluations on form J11-Report in order to clearly indicate if a contextual competency is in development or acquired.

Évaluation de compétence contextuelle CC8

Instructions au stagiaire

Veillez transmettre ce formulaire numérique à votre maître de stage au moment du renouvellement de votre inscription au stage ou à la fin d'une période de stage avec les tableaux «CRITÈRES, INDICATEURS, ACTIONS ET DOCUMENTS» de niveau 1 et 2 pour cette compétence.

Joignez le formulaire numérique, dûment rempli par votre maître de stage, à votre rapport de stage que vous transmettez au Secrétaire de l'Ordre.

Conservez l'original du formulaire attesté (fichier numérisée d'une copie SIGNÉE par votre maître de stage) à votre Portfolio. L'Ordre pourra l'exiger.

Prenez bien connaissance de l'évaluation et des rétroactions sur vos apprentissages des divers éléments de la compétence.

Instructions to the trainee

Forward this numerical form to your training supervisor at the renewal time of your inscription, or at the end of a training period accompanied with the tables «CRITERIA, INDICATORS, ACTIONS AND DOCUMENTS» for level 1 and 2 for this competency.

Append the numerical form, duly filled out by your training supervisor, to your training period report that you will submit to the Secretary of the Ordre.

Keep the original (scan of a printed copy SIGNED by your training supervisor) in your Portfolio. L'Ordre may request it.

Take good note of the evaluation and feedback from your training supervisor about your apprenticeship of the various elements of a competency.

ÉLÉMENT «PLANIFIER» Critère : Justesse de la planification				
Indicateurs de NIVEAU 1		Indicateurs de NIVEAU 2		Rétroaction / Explication
Le contexte est décrit avec exactitude : bonne appropriation du mandat.		Formulation claire et concise des objectifs.		
Tous les éléments du programme de mise en place et/ou de suivi, du programme AQ/CQ et de la réglementation sont assimilés correctement.		Planification complète de plusieurs éléments du mandat en tenant compte des contraintes physiques, environnementales et sociales.		
		Élaboration claire et complète d'un programme de mise en place et/ou de suivi et d'un programme AQ/CQ qui respectent la réglementation et les normes applicables.		
ÉLÉMENT «DÉMARRER» Critère : Efficacité du démarrage et de réalisation des travaux				
Le plan SSE a été obtenu et est appliqué.		Prise en charge du plan SSE et de situations à risque.		
La localisation des infrastructures souterraines et les autorisations requises ont été obtenues.		Prise en charge d'aspects logistiques.		
ÉLÉMENT «METTRE EN PLACE ET ASSURER LE SUIVI» Critère : Qualité des travaux de mise en place et de suivi				
La mise en place des mesures et des actions désignées est surveillée, réalisée et documentée conformément au plan établi.		Suivi rigoureux et systématique de l'ensemble des travaux inscrits au programme de travail.		
		Interventions pertinentes en regard de la conformité des travaux.		
		Interventions pertinentes à la suite de découvertes ou de conditions de terrain inattendues.		

Évaluation de compétence contextuelle CC8

La collecte des données en cours des travaux est effectuée de façon rigoureuse.		Contrôle adéquat de la qualité et validation rigoureuse de l'information obtenue.	
Le suivi des paramètres géoscientifiques lors du démarrage ou de l'exploitation des mesures et des actions est effectué conformément au programme établi.		Validation rigoureuse du démarrage ou de l'exploitation des mesures et des actions mises en place en fonction des paramètres établis.	
Les paramètres géoscientifiques ou environnementaux ainsi que et les contrôles d'efficacité sont vérifiés avec précision.		Interventions pertinentes en cas non-conformité dans les contrôles de qualité ou de déficience des mesures et des actions mises en place.	
ÉLÉMENT «TRANSMETTRE et CONSERVER» Critère : Qualité de la transmission et de la conservation de l'information			
Les données et les figures jointes aux livrables préliminaires sont présentées clairement et sont illustrées avec précision.		Élaboration structurée des livrables par une prise en compte de tous les éléments des programmes de mise en place, de suivi et de la gestion ainsi que de l'AQ/CQ en continu des données recueillies.	
Les extraits rédigés au livrable préliminaire permettent d'avoir une bonne idée des tâches accomplies.		Représentation adéquate de la situation dans les conclusions et dans les recommandations.	
La terminologie utilisée et la qualité de la langue sont satisfaisantes : les erreurs dans le texte ne nuisent pas à sa lisibilité.		La terminologie utilisée est toujours juste et la qualité de la langue est adéquate : les erreurs dans le texte ne nuisent pas à sa lisibilité ni à sa compréhension.	
L'information obtenue et générée est sauvegardée systématiquement.		Les documents, les bases de données et les échantillons sont sauvegardés, sécurisés et archivés.	

VEUILLEZ SAUVEGARDER CE FORMULAIRE PDF ET LE TRANSMETTRE AU STAGIAIRE SOUS FORMAT NUMÉRIQUE (pour son rapport de stage). VEUILLEZ ENSUITE EN IMPRIMER UNE COPIE, LA SIGNER ET LA DONNER AU STAGIAIRE (originale pour son Portfolio).

Identification et attestation

	Stagiaire	Maître de stage	Signature du Maître de stage
Nom, Prénom			
Numéro			Date :

